



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 décembre 2023
Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe,	MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice,	Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
--	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

MARCHAND Sylvette donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à MANGIN Isabelle, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à REBILLARD Jean-Michel, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Demande de subvention relative au remplacement du matériel de vidéoprotection dégradé lors des violences urbaines de juin et juillet 2023

Rapporteur : Monsieur Stéphane CHAMPANHET

Les violences urbaines qui ont touché notre pays entre le 27 juin et le 4 juillet 2023, n'ont pas épargnées la Ville de Dole et plus particulièrement le quartier des Mesnils Pasteur.

Les émeutiers ont endommagé des poteaux de caméra, ont incendié une trappe technique dans laquelle est installée la fibre optique dédiée au système de vidéoprotection, neutralisant ainsi, en quelques minutes, plusieurs caméras du quartier.

Le montant des réparations liées à ces dégradations s'est élevé à 15 696,62 € HT et pourrait être financé comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Recettes	Montant (HT)	Taux
Fourniture, pose et raccordement du matériel de vidéoprotection existant détérioré	15 696,62 €	État (DSIL)	12 557 €	80 %
		Autofinancement	3 139,62 €	20 %
TOTAL	15 696,62 €	TOTAL	15 696,62 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 15 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de l'État pour le financement du matériel de vidéoprotection dégradé sur le quartier des Mesnils Pasteur lors des violences urbaines commises cet été,
- **D'APPROUVER** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 8 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Fait à Dole, le 18 décembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Prévention et Tranquillité Publique/Police Municipale

Jean-Baptiste GAGNEUX

